

## Questions au Feuilleton

Province	Prestations versées		
	1970	1971	1972
Québec	\$212m.	\$278m.	\$ 567m.
Ontario	\$230m.	\$317m.	\$ 607m.
Manitoba	\$ 25m.	\$ 43m.	\$ 66m.
Saskatchewan	\$ 22m.	\$ 26m.	\$ 51m.
Alberta	\$ 34m.	\$ 54m.	\$ 110m.
Colombie-Britannique	\$ 92m.	\$111m.	\$ 248m.
Yukon	n.a.	n.a.	\$ 3m.
Territoires du Nord-Ouest	n.a.	n.a.	\$ 1m.
CANADA	\$695m.	\$941m.	\$1,879m.

## LA POLITIQUE QUANT AU PAIEMENT DES SERVICES D'AÉROPORT ET D'AÉROGARE

## Question n° 700—M. Stackhouse:

1. Un fonds a-t-il été créé pour le financement de la politique gouvernementale qui consiste à faire payer aux usagers les services d'aéroport et d'aérogare et, dans l'affirmative, a) à quelle date, b) comment a-t-il été alimenté et c) à combien s'élève-t-il actuellement?

2. Sur ce total, quelle somme a été utilisée aux fins pour lesquelles le fonds a été prévu?

3. Sur la somme utilisée, combien a servi à la construction de nouvelles installations ou au remplacement des installations existantes et, dans l'affirmative, a) desquelles s'agit-il et b) combien a été dépensé dans chaque cas?

4. Certaines sommes ont-elles été destinées a) à l'aéroport de Sainte-Scholastique, b) à l'aéroport de Malton et c) au projet d'aéroport de Pickering et, dans l'affirmative (i) quels sont les montants en cause dans chaque cas, (ii) pour quelle période?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** 1. Le crédit L160 a été établi dans les prévisions budgétaires 1969-1970. Il a pour but: «d'autoriser l'exploitation d'un fonds renouvelable des aéroports pour l'année financière en cours et les suivantes, conformément aux modalités prescrites par le Conseil du Trésor, aux fins d'exploitation et d'aménagement des aéroports internationaux de Montréal et Toronto et de tous les autres aéroports que le Conseil du Trésor pourra agréer...» a) 1<sup>er</sup> avril 1969; b) le Fonds reçoit (i) toutes les sommes provenant de l'exploitation desdits aéroports, et (ii) tous les prêts consentis par le ministre des Finances; c) l'actif total du Fonds au 31 mars 1972 est de \$290,429,000, comme l'indiquent les Comptes publics.

2. Tout ce montant a été utilisé aux fins pour lesquelles le fonds est prévu.

3. Certaines sommes ont servi à la construction de nouvelles installations et d'autres au remplacement d'installations existantes a) et b)

Aéroports internationaux de Montréal et Toronto	Construction de nouvelles installations	Remplacement d'installations existantes	Total
Dorval	\$ 11,345,000	\$1,241,000	\$ 12,586,000
Ste-Scholastique	127,818,000		127,818,000
Malton	44,638,000	981,000	45,619,000
Pickering	1,801,000		1,801,000
	\$185,602,000	\$2,222,000	\$187,824,000

Ce qui précède couvre les années financières de 1969-1970 à 1971-1972 incluses.

4. a) Oui, i) \$255,449,000, ii) Années financières de 1969-1970 à 1972-1973 incluses; b) oui, i) \$127,782,000, ii) Années financières de 1969-1970 à 1972-1973 incluses; c) oui, i)

[M. MacGuigan.]

\$67,888,000 ii) Années financières de 1969-1970 à 1972-1973 incluses.

## P.P.-J.—LE CAS DES RÉGIONS ÉLOIGNÉES

## Question n° 733—M. Marshall:

Le secrétariat d'État a-t-il l'intention de s'assurer que l'on fera tous les efforts nécessaires en vue d'informer les étudiants qui demeurent dans des régions éloignées et isolées et qui n'ont pas accès aux moyens raisonnables de communication tels que la télévision, la radio et le téléphone, sur tout ce qui concerne le programme Perspectives-Jeunesse et, dans l'affirmative, le ministre étudiera-t-il les motifs du retard apporté par la Société Radio-Canada à assurer un service normal de télévision dans la région nord de Terre-Neuve?

**L'hon. J. Hugh Faulkner (secrétaire d'État):** Le secrétaire d'État a pris des mesures pour que l'information relative au programme Perspectives-Jeunesse soit fournie aux étudiants qui demeurent dans les régions éloignées et isolées et qui n'ont pas accès à la télévision, à la radio et au téléphone; des agents de projets ont personnellement invité les jeunes de ces régions à présenter des demandes et des contacts ont été établis avec les autorités scolaires locales, les dirigeants de groupes locaux etc. En outre, les opérations du programme Perspectives-Jeunesse ont été décentralisées cette année dans un effort visant à répondre plus efficacement aux besoins particuliers des différentes régions et sous-régions du pays. Tous les membres du personnel ont été recrutés sur place dans les régions qu'ils sont appelés à desservir et les opérations sont coordonnées au niveau de la région. En ce qui a trait à la deuxième partie de la question, la Société Radio-Canada a considérablement augmenté le rayonnement de son service de télévision dans la partie nord-ouest de Terre-Neuve en établissant un réémetteur à Bonne Bay en 1971, en augmentant la puissance de sa station de St. Anthony et en faisant parvenir au CRTC une demande pour l'établissement d'un autre réémetteur à Mount St. Margaret's, qui doit entrer en ondes à l'automne de 1973.

## P.P.-J.—LES LOCALITÉS NORDIQUES DE T.-N.

## Question n° 736—M. Marshall:

1. Le secrétaire d'État envisage-t-il de demander la collaboration d'Information Canada pour s'assurer que tous les Canadiens qui habitent des régions éloignées et isolées et qui n'ont pas accès dans une juste mesure aux communications télévisées et radiodiffusées, ni aux Centres de main-d'œuvre recevront toute la documentation et l'aide appropriées afin qu'ils bénéficient de possibilités égales pour présenter des demandes d'emplois et, dans l'affirmative, comment cela sera-t-il mis en œuvre dans les collectivités nordiques de Terre-Neuve, dans la circonscription de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe, qui s'avance dans la grande péninsule nordique? 2. Des rapports périodiques sur ce sujet ont-ils été publiés par Information Canada au cours des quatre derniers mois et, dans la négative pourquoi?

**L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé):** Le ministère du secrétariat d'État et Information Canada m'informent comme suit: 1. Des brochures informatives concernant le programme Été 1973, des formules de demande P.-J., de même que des guides sur la façon de présenter une demande de subvention dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse ont été distribués dans tous les bureaux d'Information Canada. En outre, Perspectives-Jeunesse a mis à la disposition des jeunes des régions concernées la documentation et l'aide appropriées par l'entremise des agents de projets qui ont personnellement invité ces jeunes (notamment ceux des collectivités du nord de Terre-Neuve et de la circonscription Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe qui s'avance dans la grande